

**NOTICE D'INSCRIPTION  
CANDIDATS INDIVIDUELS  
CAP – SESSION 2022**

**1. CALENDRIER D'INSCRIPTION :**

Le registre des inscriptions, uniquement via l'application Cyclades, aux différentes spécialités du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) de la session 2022 sera ouvert du:

**JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 AU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021**

**2. CONFIRMATIONS D'INSCRIPTION :**

Les confirmations d'inscription, accompagnées des pièces justificatives, seront éditées, signées puis transmises par les candidats individuels au :

RECTORAT de l'académie de Normandie – Périmètre de Rouen  
Division des Examens et Concours  
Bureau des Examens Professionnels  
25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

**le plus rapidement possible et au plus tard pour le vendredi 14 janvier 2022,  
délai de rigueur.**

Aucun délai ne sera accordé. Un envoi en recommandé est conseillé.

**3. PIECES JUSTIFICATIVES :**

➤ **Pour tous les candidats individuels :**

- Copie d'une pièce d'identité
- Copie du relevé de notes (en cas de bénéfiques) ou du diplôme (en cas de dispenses)
- Copie de l'attestation de recensement ou de la participation à la Journée Défense et Citoyenneté pour les candidats nés après le 01/01/1996
- Attestation de formation au travail en hauteur (R408) uniquement pour les spécialités des CAP suivantes : Charpentier bois, Constructeur bois, Menuisier installateur, Constructeur en ouvrages d'art, Maçon, Couvreur, Constructeur en béton armé bât, Menuisier-aluminium-verre, Marbrier du bâtiment et de la décoration, Métiers du plâtre et de l'isolation, Peintre applicateur de revêtements, Serrurier métallier, Tailleur de pierre
- Attestation de stages obligatoires ou d'expérience professionnelle uniquement pour le CAP Pâtissier.

➤ **Candidats Assistants Maternels :**

Les pièces justificatives indiquées ci-dessus. +

- Copie des attestations de formation (2x60 heures) ou copie du justificatif de convocation à la formation en cours délivrées par le Conseil départemental
- Copie de l'attestation d'agrément d'assistant maternel

#### **4. CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP**

Les consignes et formulaires de demande sont disponibles sur le site internet de l'académie de Normandie.

#### **5. BENEFICE(S) ET DISPENSE(S) D'EPREUVE(S)**

##### **DISPENSE(S) D'EPREUVE(S) C.A.P. pour candidat titulaire d'un diplôme listé ci-dessous :**

<b>CAP</b>	<b>DIPLÔMES POSSEDES</b>	<b>DISPENSES POUVANT ÊTRE DEMANDEES</b>
	CAP (éducation nationale ou formation maritime)	Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique
	CAP agricole	
	BEP (éducation nationale ou formation maritime)	Mathématiques et physique-chimie
	BEP agricole	Education physique et sportive
	<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>Prévention Santé Environnement</b>
	Certification dont le candidat est titulaire comporte <b>au moins</b> une épreuve de langue vivante	Langue vivante
	Diplôme ou titre enregistré au moins au niveau 4 de qualification dans le RNCP (1)	Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique
	Baccalauréat général ou diplôme d'accès aux études universitaires ou de l'examen spécial d'entrée à l'université	Mathématiques et physique-chimie Education physique et sportive

(1) RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles.

<b>CAP</b>	<b>DIPLÔMES POSSEDES</b>	<b>DISPENSES POUVANT ÊTRE DEMANDEES</b>
	Certification délivrée dans un état membre de l'Union européenne (2), de l'espace européen ou de l'Association européenne de libre échange classée au moins au niveau IV du CEC (Cadre Européen des Certification) <b>et</b> comprenant au moins une épreuve passée en français <b>ou</b> justifiant d'une qualification française correspondant au moins au niveau A2 (1)	Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique Mathématiques et physique-chimie Education physique et sportive
	Certification délivrée dans un état membre de l'Union européenne (2), de l'espace européen ou de l'Association européenne de libre échange classée au moins au niveau IV du CEC (Cadre Européen des Certification) sans justification d'une qualification en langue française (1)	Mathématiques et physique-chimie Education physique et sportive

(1) La certification étrangère devra être traduite en Français par un traducteur assermenté.

(2) Pays concernés : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Islande, Lituanie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse

#### **BENEFICE(S) C.A.P pour candidat non titulaire du diplôme**

Lors de son inscription, le candidat choisit de conserver ou non la note obtenue à l'épreuve.

**Attention, le renoncement à un bénéfice est définitif.**

<b>C.A.P</b>	<b>Epreuve</b>	<b>Observations</b>
<b>Bénéficiaire</b> d'une ou plusieurs épreuves du <b>CAP même spécialité</b>	<b>Bénéfices</b> reportés	Validité 5 années consécutives après l'année d'obtention du bénéfice
<b>Bénéficiaire</b> d'une ou plusieurs épreuves du domaine général (FR-HG EMC, Maths/Sciences, EPS) du <b>BEP</b>	<b>Possibilité de conserver</b> la ou les notes obtenues aux épreuves(s) correspondante (s)	
<b>Bénéficiaire</b> d'une ou plusieurs épreuves du domaine général (FR-HG EMC, Maths/Sciences, EPS) d'un <b>CAP d'une autre spécialité</b>		
<b>Bénéficiaire</b> de l'épreuve facultative de langue vivante d'un <b>CAP d'une autre spécialité</b>	<b>Conservation de la note obtenue dans la limite des points supérieurs à 10</b>	Validité 5 années consécutives après l'année d'obtention du bénéfice Valable uniquement pour la même langue

NB : Au-delà de la durée de 5 ans, les candidats titulaires d'une attestation de blocs de compétences peuvent être dispensés à leur demande de l'obtention de l'unité constitutive du CAP correspondante. Il en est de même pour des unités acquises au titre de la VAE. Cette disposition est possible sous réserve du maintien de l'unité dans le règlement d'examen de la spécialité.